

MAIRIE  
DE  
VILLELONGUE DELS MONTS - 66740-

téléphone : 04.68.89.61.76

télécopie : 04.68.89.68.57

e-mail : mairie@villelongue-dels-monts.com

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 26 AOUT 2019



Date convocation : 20 août 2019  
Convocation transmise le : 20 août 2019

Heure : 20H00

**PRESENTS** : NIFOSI C, BARRE D, CARRERE R, BES E, PERIS J-V, CABANAT J, VAZQUEZ J-R, SERVAT J-M.

**ABSENTS ESCUSES** : BARDE L, VAZQUEZ J.

**ABSENT** : MANDINE R.

Procuration de vote est donnée par :

- VILA Sylvie à NIFOSI Christian
- CARBOU Dany à BARRE Denis

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte.  
Monsieur SERVAT Jean-Marc a été nommé secrétaire de séance.

AUTRE QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR  
APRES ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Motion relative au projet de diminution des ressources des chambres d'agriculture

**0- COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION**

Pas d'observation ni remarques – ADOPTÉ à l'unanimité

**I – RENOUELEMENT CONTRAT INTERVENANT SPORT EN MILIEU SCOLAIRE**

Reconduction à l'identique du contrat de mise à disposition dans le cadre de l'opération « PROFESSION SPORT 66 » pour l'année scolaire 2019-2020.

Accord du Conseil

➤ délibération

**II – RENOUELEMENT CONTRAT AIDE AUX DEVOIRS**

Reconduction à l'identique pour l'année scolaire 2019-2020.

Accord du Conseil. 1 abstention : JM SERVAT – La rémunération pourrait convenir à un étudiant – Nécessité de faire publicité de l'offre.

Accord du Conseil.

➤ délibération

**III – COMMANDE PEPINIÈRE DEPARTEMENTALE**

Demande de plants auprès du Département

Accord du Conseil

➤ délibération

#### **IV – SYDEEL 66- PAYS CATALAN – MODIFICATION STATUTS**

Modifications envisagées pour des mises en conformité, prise en compte de nouveau code de la commande publique et divers.

Accord du Conseil.

➤ délibération

#### **V – SYDEEL 66- PAYS CATALAN – AVENANT N°1 – CONVENTION MISE EN ESTHETIQUE AVINGUDA DE LES ALBERES**

En raison de travaux supplémentaires, le coût total de l'opération estimatif s'élève à présent à 49 714,80 € TTC  
L'autofinancement estimatif de la commune représente alors 15 707,40 €, soit une augmentation estimative de 9 857,40 €.

Accord du Conseil.

➤ délibération

#### **VI – MOTION RELATIVE AU PROJET DE DIMINUTION DES RESSOURCES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE**

Défense de nos territoires dans toutes leurs composantes et refus du projet de diminution des ressources des Chambres d'Agriculture, interlocuteurs privilégiés des Communes.

Accord du Conseil.

➤ délibération

#### **VII – QUESTIONS DIVERSES**

- Ramassage des ordures ménagères après visite sur site avec le technicien de la communauté des communes :

- Cami de la Muntanya : ramassage possible avec mini benne, retournement autorisé par riverain
- Carrer Curt : ramassage impossible en raison de l'étroitesse de ce carrer. Emplacement bacs collectifs à prendre en compte lors du futur aménagement de la plaça de la República
- Pétition des riverains du Cami de las Closes : Demande l'enfouissement des lignes EDF et France Télécom. Demande justifiée. Dossier à étudier.
- Association des Canaux de la Vallée du Tech : Demande aux Communes de devenir « Communes Partenaires » au moyen d'une cotisation annuelle de 200 €uros. Refus d'adhésion
- Référendum d'Initiative Partagée (R.I.P) - Mise en œuvre du recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service national de l'exploitation des aérodromes de Paris. Information des électeurs pas affichage et panneau lumineux. Renseignements en Mairie pour faciliter le dépôt des soutiens.
- Contentieux GRENKE : Décision du Tribunal administratif de STRASBOURG défavorable à la Commune.
- Problèmes rencontrés par les clients « Orange Internet ». Pas de réseau. Interpeler ORANGE à ce sujet
- Travaux d'aménagement de la Plaça de la République. Envisager de faire appel à un cabinet d'étude spécialisé pour l'aménagement paysager afin d'optimiser le coût de revient.
- Festival de Musique Dels Monts : Bonne ambiance – Perte de matériel : recadrage à faire avec les organisateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h10

Et ont signé les membres présents.

**Les membres du Conseil Municipal**

Le MAIRE,

**Christian NIFOSI**